

Le Secteur du personnel fera de son mieux pour répondre à toutes vos demandes de renseignements dans les meilleurs délais. Si vous avez des questions après avoir lu la documentation, veuillez communiquer avec les personnes-ressources suivantes du Secteur du personnel :

a) les FS de la filière sociale doivent s'adresser à leur agent d'affectation (Jean Roberge 992-7480, Gary McDonald 995-6726 et Barbara Sandilands 995-5177) à APM;

b) les employés non permutants d'OFB et des directions de programmes (RGP, PGP, GRP, LGP, URR) doivent s'adresser à Elaine Butcher/APSO (992-7318);

c) les employés non permutants de BCB doivent s'adresser à Jacques Proulx/APSO (996-8434).

Je comprends parfaitement l'appréhension que suscitent ces changements et les effets qu'ils auront sur beaucoup d'entre vous. Sachez que le Ministère et les autres organismes concernés ne ménageront aucun effort pour que le transfert de programmes et de ressources humaines se fasse équitablement et avec le moins de perturbations possible, pour les employés comme pour les programmes visés. Les intérêts particuliers des personnes touchées seront pris en compte dans la mesure du possible.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

J.R. Morden

